

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1 / 6
		Révision nr : 6
		Date : 7 / 4 / 2011
		Remplace la fiche : 18 / 11 / 2010
Alcool benzylique		L-F-T-N

Attention



SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Ref. n° : 102 105
 Nom commercial : Alcool benzylique
 Identification de la société : JEULIN SA
 T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99
 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900
 27019 EVREUX France
 e-mail : support@jeulin.fr
 N° de téléphone en cas d'urgence : 01 45 42 59 59
 Usage : Usage laboratoire

SECTION 2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classe de danger et code de catégorie
Règlement CE 1272/2008 (CLP)

- Dangers pour la santé : Toxicité aiguë, par voie orale - Catégorie 4 - Attention (CLP : Acute Tox. 4)
Toxicité aiguë, par inhalation - Catégorie 4 - Attention (CLP : Acute Tox. 4)

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45: Xn; R20/22

Éléments d'étiquetage

Etiquetage Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

- Pictogramme(s) de danger

- Mention d'avertissement

: Attention

- Mention de danger

: H302 : Nocif en cas d'ingestion.
H332 : Nocif par inhalation.

- Conseils de prudence

- Généraux

: P102 : Tenir hors de portée des enfants.

- Prévention

: P261 : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

- Intervention

: P312 : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

- Considérations relatives à
l'élimination

: P501 : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45 :

Symbole(s)

: Nocif.



JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 2 / 6
		Révision nr : 6
		Date : 7 / 4 / 2011
		Remplace la fiche : 18 / 11 / 2010
Alcool benzylique		L-F-T-N

SECTION 2 Identification des dangers (suite)

Phrase(s) R	: R20/22 : Nocif par inhalation et par ingestion.
Phrase(s) S	: S2 : Conserver hors de portée des enfants. S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. S51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. S56 : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	REACH	Classification
Alcool benzylique	: 100 env. %	100-51-6	202-859-9	603-057-00-5	----	Xn; R20/22 Acute Tox. 4 (H332) Acute Tox. 4 (H302)

SECTION 4. Premiers secours

- Inhalation	: En cas de malaise consulter un médecin. Faire respirer de l'air frais. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- Contact avec la peau	: Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- Contact avec les yeux	: Consulter immédiatement un ophtalmologue. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.
- Ingestion	: En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Consulter immédiatement un médecin.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Prévention	: Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Conserver à l'abri de la chaleur.
Moyens d'extinction	
- Adéquats	: Dioxyde de carbone. Mousse. Poudre.
- Contre-indiqué	: Eau.
Risques particuliers	: Plus lourdes que l'air, les vapeurs peuvent parcourir une grande distance au ras du sol jusqu'à leur source avant de s'enflammer ou détoner. Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs. En cas de feu, présence de fumées dangereuses.
Protection contre l'incendie	: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection et un appareil de protection respiratoire autonome.
Procédures spéciales	: Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 3 / 6
		Révision nr : 6
		Date : 7 / 4 / 2011
		Remplace la fiche : 18 / 11 / 2010
Alcool benzylique		L-F-T-N

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
Mesures après fuite / épandage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. (ex: Vermiculite JEULIN réf. 150 039, absorbant pour liquides JEULIN réf. 150 027). Rincer/diluer le résidu à l'eau.

SECTION 7. Manipulation et stockage

- Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique. Prévoir une extraction locale et une bonne ventilation générale, non seulement pour contrôler l'exposition, mais aussi pour prévenir la formation de mélanges inflammables.
Manipulation : Porter un vêtement de protection approprié.
Eviter toute exposition inutile.
Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.
Stockage : Après utilisation bien fermer le couvercle.
Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Conserver à l'abri de la chaleur. (+15°C / +25°C).

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Protection individuelle** : Eviter toute exposition inutile.
- Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.
- Protection des mains : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- Protection de la peau : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des yeux : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- Autres : Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.
Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

- Nom chimique** : Alcool benzylique, alpha-hydroxytoluène.
Etat physique : Liquide visqueux.
Couleur : Incolore.
Odeur : Aromatique.
Poids moléculaire : 108,13
Point de fusion [°C] : - 15,3
T°d'ébullition initiale [°C] : (1013 hPa) : 205
Densité : (20 °C) : 1,045
Pression de vapeur [hPa] : (30 °C) : 0,133
(58 °C) : 1,33
(89 °C) : 13,3
Densité de vapeur relative (air=1) : 3,72
Solubilité dans : Eau. (20 °C) : 40 g/L.
Ethanol. (20 °C) : soluble.
Ether. (20 °C) : soluble.
Acétone. (20 °C) : soluble.
Point d'éclair [°C] : 100,5
Temp. d'autoinflammation [°C] : 436
Limites d'explosivité

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4 / 6
		Révision nr : 6
		Date : 7 / 4 / 2011
		Remplace la fiche : 18 / 11 / 2010
Alcool benzylique		L-F-T-N

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

Limites d'explosivité inférieures [%] : 1,3
 Limites d'explosivité supérieures [%] : 13
 Log P octanol / eau à 20°C : 1,1
 Vitesse d'évaporation (éther=1) : 1750

SECTION 10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter : Sensible à l'humidité.
 Hygroscopique.
 Étincelles.
 Flamme nue.
 Chaleur.
Matières à éviter : Agents oxydants forts (Peroxydes, chromates, dichromates, chlorates, perchlorates, permanganates, nitrates, acide nitrique concentré, acide sulfurique concentré...)
 Comburant.
 Acides.
 Acide sulfurique.
 Fer (Fe).
Produits de décomposition dangereux : Monoxyde de carbone.
Propriétés dangereuses : Combustible. Danger de feu/explosion. Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs.

SECTION 11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë
 - Inhalation : Irritation du tractus respiratoire.
 Nocif par inhalation.
 - Cutanée : Irritant pour la peau.
 Absorbé par la peau.
 Ce produit ou ses émissions peuvent affecter les tissus muqueux et/ou aggraver des dysfonctionnements des membranes muqueuses.
 Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer dermatite et dessèchement.
 - Oculaire : Peut causer une irritation des yeux.
 - Ingestion : Sensation de brûlure.
 Les symptômes d'une ingestion comprennent somnolence, faiblesse, maux de tête, étourdissements, nausées, vomissement.
 - Autre : Ce produit ou ses émissions peuvent affecter le système nerveux.
 Des concentrations excessives peuvent provoquer une dépression nerveuse, des maux de tête et des faiblesses allant jusqu'à la perte de conscience.
 A notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques.
Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : 1,23 g/kg.
Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg] : 2 g/kg
Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h] : 8,8
Irritation de la peau (lapin) : Légèrement irritant pour la peau.
Irritation des yeux (lapin) : (solution à 15%) : Très irritant pour les yeux. Un contact direct peut provoquer une lésion de la cornée.
 (solution à 5%) : Légèrement irritant.
Irritation des membranes muqueuses (lapin) : Aucune donnée disponible.
Toxicité chronique : N'est pas supposé toxique.

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
 e-mail : support@jeulin.fr

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 5 / 6
		Révision nr : 6
		Date : 7 / 4 / 2011
		Remplace la fiche : 18 / 11 / 2010
Alcool benzylique		L-F-T-N

SECTION 11. Informations toxicologiques (suite)

- Ames test : Les tests mutagéniques sont négatifs.
- Autres : D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques. Des informations toxicologiques complémentaires sont disponibles dans la fiche toxicologique INRS FT N°: 170.

SECTION 12. Informations écologiques

- Information relative aux effets écologiques : Eviter le rejet dans l'environnement.
 Toxicité pour les poissons : Lepomis macrochirus : 10 mg/L /96h
 Toxicité pour les daphnies : Daphnia magna : CE50 :55 mg/L.
 Toxicité pour les algues : Sc. quadricauda CE50 : 640 mg/L/96h.
 Toxicité pour les bactéries : Photobacterium phosphoreum CE50 : 71,4 mg/L/30 min.
- DThO (gO2/g) : 2,515
- DCO : 96 % de DThO.
- DBO : 1,55 g/g.
 62 % de DThO/5j.
- Potentiel de bio-accumulation : log P(o/w) = 1- 3 : Pas de bioaccumulation remarquable à prévoir.
- Informations sur l'élimination : Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
- Biodégradation [%] : Biodégradation facile dans l'eau

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

- Elimination des déchets : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
 Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux.
 Ne pas réutiliser les containers vides.
 Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
- : **Ne pas jeter les résidus à l'égout.**
- Procédures d'élimination des déchets : Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

SECTION 14. Informations relatives au transport

- Information générale : Non réglementé.

SECTION 15. Informations réglementaires

- Autres : Aucun(e).

SECTION 16. Autres informations

- Autres données

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
 e-mail : support@jeulin.fr

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 6 / 6
		Révision nr : 6
		Date : 7 / 4 / 2011
		Remplace la fiche : 18 / 11 / 2010
Alcool benzylique		L-F-T-N

que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

JEULIN

Règlement CE 1907/2006

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr